

EPCI membres

- Communauté d'agglomération de Lens-Liévin
- Communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin
- Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay (Artois Comm.)
- Département du Pas-de-Calais

Date de création prévue :

1^{er} janvier 2016

Collectivités partenaires :

- Région Hauts-de-France
- EPCI voisins en particulier
- la Communauté urbaine d'Arras et
- la Communauté d'agglomération du Douaisis

Institutions partenaires:

- Association Euralens
- Association Mission Bassin Minier
- Agence d'urbanisme de l'Artois
- CCI Artois
- Université d'Artois
- Pôles d'excellence et clusters
- Maisons de l'emploi
- Services de l'Etat

Ingénierie:

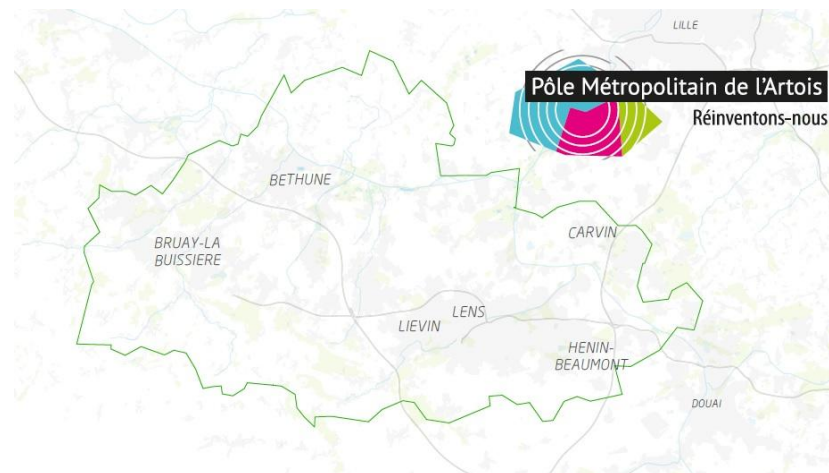
- Deux agents à temps plein (un directeur et un responsable administratif)

CHIFFRE CLEFS

- 2 SCOT
- 3 intercommunalités
- 115 communes
- 600.000 habitants
- Sur 1 région et 1 Département

CHANTIERS ET THEMES DE TRAVAIL

- "De l'archipel noir à l'Archipel vert" pour l'aménagement
- "La métropole de la 3e Révolution industrielle" en matière de développement économique et de formation
- "La culture pour et avec la population" sur la dynamique culturelle et sociétale.



POUR EN SAVOIR PLUS :

Benoît Brocq
06.87.42.60.78



LES OBJECTIFS DU POLE METROPOLITAIN

- **En matière d'aménagement du territoire : "De l'Archipel noir à l'Archipel vert"**
 - ✓ la recomposition urbaine et la mutation des cités minières
 - ✓ la réalisation de la Chaîne des parcs et la Trame Verte et Bleue
 - ✓ le développement de la voie d'eau et la protection de la ressource
 - ✓ l'interscot
 - ✓ la mobilité
 - ✓ l'aménagement numérique du territoire.
- ✚ **En matière de mutations économiques : "La Métropole de la 3^{ème} Révolution Industrielle"**

S'appuyant sur le tissu universitaire et de recherche, le Pôle métropolitain de l'Artois entend conduire sa propre spécialisation intelligente et affirmer et promouvoir son identité dans les domaines suivants :

- ✓ la révolution industrielle et la transition énergétique
- ✓ le "bâtiment intelligent"
- ✓ l'économie de la culture et du numérique
- ✓ l'économie de l'alimentation et du bien-être
- ✓ l'économie présentielle (notamment touristique) et des services à la population
- ✓ les métiers d'art et du patrimoine
- ✓ l'économie circulaire
- ✓ le développement universitaire.

Ce développement économique, pour profiter pleinement aux habitants du territoire, doit s'accompagner d'une mobilisation des acteurs de la formation, de l'orientation et de l'insertion. Le Pôle Métropolitain doit jouer un rôle d'animateur afin d'entretenir la synergie entre les différents acteurs économiques présents sur le tissu (chercheurs, formateurs, entrepreneurs...).

- ✚ **En matière de développement culturel et sociétal :**
 - ✓ l'accès à la culture, à l'éducation et au numérique
 - ✓ l'accès aux soins
 - ✓ la participation des habitants.

HISTOIRE METROPOLITAINE

Le 4 décembre 2012, le Louvre-Lens est inauguré par le Président de la République. La réalisation de ce grand équipement culturel avait pour objectif principal, outre la démocratisation de l'accès aux œuvres du Musée du Louvre, d'accélérer la mutation du Bassin minier.

Dès 2009, dans la perspective de l'ouverture du musée, son territoire d'accueil s'est mis en mouvement dans le cadre de la dynamique « Euralens ». Les deux grandes références internationales étaient alors Bilbao (musée Guggenheim) et la Ruhr (IBA Emscher Park). Née de la nécessité de préparer l'arrivée du musée sur le territoire, la dynamique Euralens a d'abord réuni les acteurs pour engager les travaux d'aménagement des accès au musée. Puis elle les a mobilisés pour construire la stratégie touristique et économique. Ce faisant, ces acteurs ont pris l'habitude de travailler ensemble à une échelle nouvelle, celle d'un bassin de vie cohérent, conjurant l'organisation institutionnelle morcelée héritée de l'activité minière. Aujourd'hui, cette mise en mouvement collective se décline sur bien d'autres enjeux du territoire : l'urbanisme durable, l'aménagement paysager (projet « Chaîne des parcs »), la création d'un réseau de Clusters économiques,

la cohérence entre économie et formation, la participation des habitants, l'évaluation de la transformation du territoire, le tourisme et la culture, etc.

En 2015, cette mise en mouvement a trouvé une traduction politique et institutionnelle par la création du Pôle métropolitain de l'Artois, associant les 3 Communautés d'agglomération de Lens-Liévin, Hénin-Carvin et Béthune-Bruay, ainsi que le Département du Pas-de-Calais.

Regroupant une population de 600.000 habitants, soit 10% de la Région Hauts-de-France, ce syndicat mixte doit permettre de coordonner l'action des 3 Communautés d'agglomération dans l'aménagement urbain et paysager, le développement des pôles économiques, de l'innovation et de la formation, le développement culturel et social.

Le Comité syndical du Pôle Métropolitain a été installé le 25 mars 2016. Michel Dagbert, par ailleurs Président du Département du Pas-de-Calais, en a été élu Président par les 21 délégués représentant les quatre collectivités parties-prenantes, Sylvain Robert, Alain Wacheux et Jean-Pierre Corbisez, les présidents des 3 Communautés d'agglomération parties-prenantes, en ont été élus vice-présidents.